



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-101558>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-101558**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Colmar

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21680066400015

Ville : COLMAR CEDEX

Code postal : 68021

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1706519>

Identifiant interne de la consultation : Ville de Colmar

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique de la Ville de Colmar

Numéro de téléphone du contact : +33 368090395

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services Généraux des Administrations Publique

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande : Fourniture de chèques cadeaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 18530000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La consultation n'est pas allotie. La nature des prestations ne permet pas de discerner plusieurs lots. Elle donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande conclu sans minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 64 000,00 euro(s) HT, en application des articles L2125 - 1 ; R2161 - 1 à 6 et R2161 - 13 et 14 du Code de la Commande. Les montants de commande sont identiques pour chaque période de reconduction éventuelle

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Colmar 68000 - COLMAR

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Procédure adaptée (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique) Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/> Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/> Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Aucune variante imposée n'est prévue. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit deux fois par tacite reconduction pour une durée de 12 mois à chaque reconduction. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le pouvoir adjudicateur peut choisir de ne pas reconduire le contrat. Il en informe alors le titulaire dans un délai maximum de trois mois avant la date anniversaire du contrat. Pour chaque bon de commande émis, le titulaire devra honorer et livrer la totalité de la commande dans un délai maximum de livraison de 15 jours calendaires. Ce délai court à compter de la notification du bon de commande. Sauf mention contraire, la notification d'un bon de commande vaut ordre de commencer l'exécution des prestations détaillées dans ce bon de commande. Les modalités de retrait du DCE, de composition des candidatures et des offres, de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2025